

Informations Rapides

■ Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – 4^e trimestre 2014

**À la fin du quatrième trimestre 2014,
la dette publique s'établit à 95,0 % du PIB**

Avertissements : La dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

La seule observation de la variation de la dette sur une période ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et de celle des autres comptes financiers à payer et à recevoir.

Les révisions apportées dans cette publication aux données passées sont expliquées dans la « Note méthodologique simplifiée » sur la dette de Maastricht.

La dette publique augmente de 2,4 milliards d'euros par rapport au trimestre précédent

À la fin du quatrième trimestre 2014, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 037,8 Md€, en augmentation de 2,4 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du PIB, elle diminue toutefois de 0,2 point par rapport au troisième trimestre 2014 car le PIB progresse légèrement. La dette publique nette croît plus fortement (+20,9 Md€).

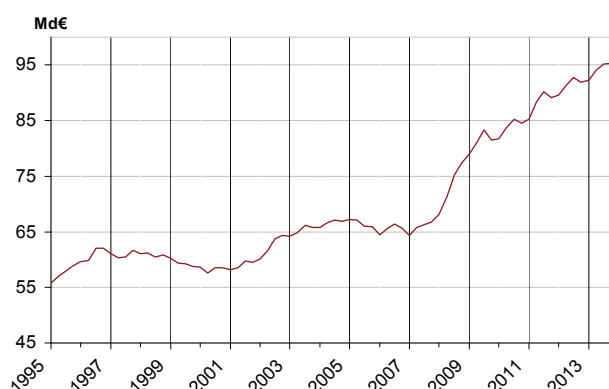
La dette de l'État, des Odac et des administrations publiques locales augmente

La contribution de l'État à la dette augmente de 0,6 Md€ au quatrième trimestre 2014. Cette hausse provient pour l'essentiel de la dette négociable à long terme (+16,4 Md€), compensée en grande partie par la baisse des titres à court terme (-15,2 Md€). En outre, les dépôts des correspondants au trésor diminuent de 0,9 Md€. La contribution des Odac à la dette augmente de 1,3 Md€. Les dépôts de garantie au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) augmentent de 0,4 Md€. Les autres Odac empruntent pour 0,9 Md€. La contribution des administrations publiques locales à la dette augmente fortement (+8,1 Md€). Elles empruntent pour 11,1 Md€ à long terme et remboursent 3,0 Md€ de prêts à court terme.

La dette des administrations de sécurité sociale diminue

Au quatrième trimestre 2014, la contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette diminue fortement (-7,6 Md€). Les principales baisses viennent de l'Acoss (-5,0 Md€), de la Cades (-4,0 Md€) et de la MSA (-2,8 Md€). Au contraire, la CNAF et Pôle Emploi s'endettent respectivement de 2,3 Md€ et 2,1 Md€.

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en point de PIB (*)



La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en Mds€)

	2013T4	2014T1	2014T2	2014T3	2014T4
Ensemble des adm. publiques	1 953,4	1 998,9	2 027,6	2 035,4	2 037,8
en point de PIB (*)	92,3%	94,0%	95,2%	95,2%	95,0%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1 535,9	1 579,2	1 614,4	1 609,6	1 610,2
Organismes divers d'adm. Centrale	22,6	22,4	21,2	21,3	22,6
Administrations publiques locales	183,3	181,2	179,6	180,2	188,2
Administrations de sécurité sociale	211,7	216,3	212,4	224,4	216,8
dont, par instrument :					
Dépôts	41,1	40,0	40,4	40,5	40,0
Titres négociables	1 629,4	1 682,9	1 712,9	1 714,2	1 703,6
court terme	199,6	213,8	213,3	218,7	193,2
long terme	1 429,8	1 469,1	1 499,5	1 495,5	1 510,4
Crédits	282,9	276,0	274,3	280,7	294,1
court terme	8,1	10,1	7,7	10,3	11,8
long terme	274,8	265,9	266,6	270,4	282,4

Source : Comptes nationaux base 2010 - Insee, DGFIP, Banque de France

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

La dette publique nette augmente beaucoup plus que la dette brute

À la fin du quatrième trimestre 2014, la dette nette des administrations publiques s'élève à 1 849,9 Md€, soit 86,3 % du PIB (contre 85,6 % au trimestre précédent), en hausse de 20,9 Md€. L'écart avec l'augmentation plus modérée de la dette brute (+2,4 Md€) traduit principalement la diminution de la trésorerie de l'État (-14,1 Md€) et des Asso (-4,8 Md€). Les Odac se font rembourser 1,6 Md€ de prêts. À l'inverse, le Fonds de réserve pour les retraites (FRR) a acquis pour 2,0 Md€ de titres à court terme. Les Apul ne participent pas à cet écart.

La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en Mds€)

	2013T4	2014T1	2014T2	2014T3	2014T4
Ensemble des adm. publiques	1 768,2	1 784,9	1 807,6	1 829,0	1 849,9
dont :					
État	1 431,9	1 449,9	1 479,2	1 491,6	1 506,8
Org. divers d'adm. centrale	4,8	4,4	4,2	4,5	6,5
Adm. publiques locales	170,6	168,2	166,5	167,1	175,3
Adm. de sécurité sociale	160,8	162,4	157,7	165,8	161,2

La valeur des détentions en actions cotées et titres d'OPC décroît

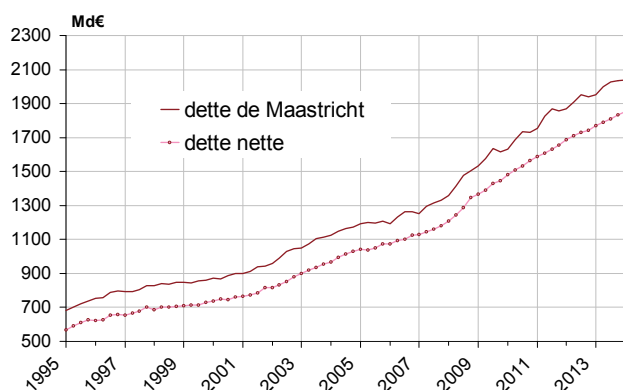
Au quatrième trimestre 2014, la valeur des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques diminue de 10,1 Md€ pour atteindre 223,6 Md€. La valeur des actions cotées diminue de 6,2 Md€, du fait principalement de la dépréciation des participations détenues par l'État (-6,1 Md€), en particulier dans EDF et GDF-Suez. Les détentions d'OPC diminuent quant à elles de 3,9 Md€ du fait des cessions d'OPC monétaires par l'Unedic (-1,9 Md€), ainsi que par le reste des Asso (-2,3 Md€). En revanche, les Odac détiennent légèrement plus d'OPC (+0,3 Md€).

Les actions cotées et les OPCVM détenues par les administrations publiques

(en Mds€)

	2013T4	2014T1	2014T2	2014T3	2014T4
Ensemble des adm. publiques	223,6	236,2	229,5	233,7	223,6
dont :					
État	71,9	80,7	70,8	74,1	68,0
Org. divers d'adm. centrale	30,9	31,7	32,3	32,0	32,3
Adm. publiques locales	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Adm. de sécurité sociale	120,6	123,5	126,2	127,4	123,1

Dette au sens de Maastricht et dette nette



Encadré : le Fonds européen de stabilité financière (FESF) mis en place le 7 juin 2010 emprunte sur les marchés financiers pour prêter aux États de la zone euro en difficulté (Grèce, Irlande, Portugal). Ses émissions de titres reçoivent la garantie des autres membres de la zone, dont la France. À la suite de la décision d'Eurostat du 27 janvier 2011, toutes les opérations du FESF (dettes contractées et créances acquises) sont réintégrées dans les comptes publics des pays garants, au prorata de leurs engagements. Ce traitement laisse donc leur dette nette inchangée. Au quatrième trimestre 2014, il n'y a pas eu de prêt dans le cadre du FESF.

Pour en savoir plus :

Au quatrième trimestre, le PIB utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

- Des données complémentaires (séries longues, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40>
- La note méthodologique sur la dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques est disponible sur : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind40/Dette_m.pdf
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G885](#), [G886](#)
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr